

Pour un aménagement durable et concerté de l'espace rural



INSTALLER LES JEUNES

En moyenne, les Safer accompagnent un peu plus de 1 000 installations par an.



TRANSMETTRE DES EXPLOITATIONS

Près de 3 % des exploitations disparaissent chaque année. Les Safer acquièrent les exploitations au moment de leur cession et les transmettent à des exploitants, jeunes ou non, ou à des investisseurs. Elles trouvent des locataires. Elles peuvent racheter et revendre des parts de sociétés agricoles.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE DES TERRES AGRICOLES

Entre 50 000 et 60 000 ha sont artificialisés chaque année. Face à ce constat, les Safer achètent des biens et les revendent à des acquéreurs dans le but de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers.

ACCOMPAGNER LES PROJETS FONCIERS DES COLLECTIVITÉS

ACQUÉRIR DES BIENS RURAUX
dans le but de les revendre à des candidats, porteurs de projets viables, qu'ils soient agricoles, touristiques, artisanaux ou de service... s'inscrivant dans les politiques locales.

proprietes-rurales.com

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les Safer aménagent et restructurent les exploitations pour rassembler les parcelles. Ainsi les agriculteurs ne parcourent plus de longues distances. Les Safer sont sollicitées par les collectivités pour installer des énergies renouvelables prioritairement sur les toitures ou sur des terrains à faible potentiel agronomique.

PRÉSERVER LES PATRIMOINES BÂTIS, PAYSAGERS ET NATURELS

Les Safer revendent des bâtis agricoles anciens qui retrouvent un usage, achètent et revendent des terrains en friche:
- à des agriculteurs, ce qui empêche le mitage, revitalise les alpages,
- ou à des organismes comme les Conservatoires des Espaces Naturels ou les départements pour la préservation des Espaces Naturels Sensibles.

Développe la vitalité des territoires

Protège la nature et les ressources naturelles

Dynamise, protège l'agriculture et la forêt

la Safer

COMPENSER LES AGRICULTEURS

Dans le cas de réalisations d'infrastructures, les Safer compensent les agriculteurs touchés ou les déplacent grâce à des échanges.

TRANSMETTRE DES FORÊTS

Les Safer acquièrent des massifs forestiers pour les revendre dans le but de maintenir les patrimoines et mettre en œuvre une gestion durable.

PROTÉGER L'EAU, RÉHABILITER LES ZONES HUMIDES

Les Safer, dans le cadre de conventions signées avec des communes ou organismes de protection, font de la veille foncière et peuvent acquérir et leur revendre des terrains dans les zones à protéger et rechercher des agriculteurs pour mettre en place une agriculture adaptée.

RESTRUCTURER LA FORÊT POUR LA PROTÉGER ET MIEUX PRODUIRE

Les Safer achètent des parcelles de forêt et avant de les revendre, procèdent à des aménagements permettant une meilleure gestion et exploitation du bois.

LUTTER CONTRE LES INCENDIES OU LES INONDATIONS

Les Safer pour le compte des collectivités, acquièrent et revendent des terrains pour constituer des pare-feu ou sortir les cultures ou bâtiments de zones inondables. Elles peuvent conseiller des pratiques culturales ralentissant les ruissellements.

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les Safer installent des agriculteurs biologiques ayant un projet bio ou revendent des terrains certifiés biologiques à des agriculteurs produisant une agriculture biologique.



DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE PÉRIURBAINE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre de politiques de territoire, les Safer acquièrent et revendent des espaces pour les consacrer à l'agriculture.

CONTRIBUER À LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

qui combinent performance économique, sociale et environnementale.

Connaître en temps réel les projets de vente

Mesurer la consommation d'espace

Identifier les changements d'usages

Observe

le foncier rural

digifoncier.fr

[LE-PRIX-des-terres.fr](http://le-prix-des-terres.fr)

Connaître le prix des terres et prés, vignes, forêts, maisons à la campagne

Mesurer les zones de pression foncière

CONTRIBUER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le développement a un impact sur l'environnement. Dans les années 1990, le législateur donne aux Safer la possibilité de conduire des opérations pour protéger la nature...



... protéger les terres agricoles, les paysages, les sites à valeur environnementale, la ressource en eau, la biodiversité, lutter contre les aléas climatiques, les risques naturels et technologiques, valoriser le patrimoine rural...

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Puis dans les années 1970, l'exode rural des années d'après-guerre s'inverse, les citadins reviennent à la campagne. L'espace agricole diminue au profit d'un espace rural dont les usages se multiplient. Le législateur permet aux Safer de mettre leur savoir-faire acquis en aménagement foncier agricole au service de l'aménagement rural.

Les Safer, dans le cadre de politiques publiques, dégagent des terrains pour les routes, les LGV, des zones d'activité, d'habitat...



Elles peuvent aussi acquérir des biens ruraux pour les revendre à des porteurs de projet...

Lieu de la concertation

La Safer organise le dialogue entre les acteurs locaux – agriculteurs, élus territoriaux, organismes environnementaux –, dans le cadre de ses instances. Ils examinent tous les projets des candidats, attribuent les biens et orientent leurs usages afin de répondre aux missions d'intérêt général de la Safer pour préserver les équilibres agricoles, économiques, sociaux et environnementaux de l'espace rural. Toutes les décisions prises sont validées par l'État.

SAFER, OPÉRATEUR DU FONCIER RURAL ET FORESTIER, EXPERT EN OBSERVATION DES MARCHÉS FONCIERS RURAUX.

VOUS AVEZ UN PROJET EN MILIEU RURAL ? LA SAFER S'ENGAGE À :

- examiner et traiter équitablement chaque candidature, publique ou privée
- fournir une information claire et transparente sur ses procédures, ses offres, ses choix, ses tarifs
- concilier les projets individuels avec les orientations politiques des territoires
- arbitrer les projets en s'appuyant sur son expérience et son expertise
- pérenniser les projets retenus en accompagnant les acteurs

LA SAFER RÉPOND À DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL À TRAVERS LA RÉALISATION DE PROJETS PRIVÉS OU PUBLICS.

Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
91, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél.: 01 44 69 86 00

Pour connaître les coordonnées de votre Safer régionale : www.safer.fr

Publication réalisée sur papier recyclé, par le service communication de la FNSafer.
Responsable communication et conception-rédaction : Fabienne Marion.
Chargée de communication : Delphine Golfier.
Conception graphique : ERWANNKERVEADECDESIGN
Photo: © Safer, Thinkstock-getty, © Zokara/Florian Villesèche-Fotolia.com



Pour un aménagement durable de l'espace rural



avec la Safer

Avec la Safer, partenaire des acteurs de l'aménagement du territoire pour :

DYNAMISER L'AGRICULTURE ET LA FORÊT, INSTALLER DES JEUNES

Au début, dans les années 1960, pour accompagner la modernisation de l'agriculture, «les Safer sont créées pour : acheter des terres ou des exploitations librement mises en vente et après aménagements pour les agrandir et les restructurer, les revendre afin de valoriser ou faciliter l'installation des jeunes agriculteurs.»*



C'est toujours le cœur de métier des Safer.

OBSERVER LE FONCIER RURAL

Depuis leur création, les Safer sont sur le terrain. Elles ont une connaissance unique des territoires. Elles sont les premières à observer les mouvements fonciers, ce qui se vend, s'achète, à quel prix... Elles mettent en place des Observatoires, d'abord sur le prix des terres puis peu à peu sur les dynamiques des territoires. Elles ont de vrais regards sur le foncier.



* Article L 141 du Code Rural.